

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **BeTV**Forme juridique¹ : **Société anonyme**Adresse: **Avenue du Bourget**N°: **3**Code postal: **1140**Commune: **EVERE**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet²:Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0435.115.967DATE **27-10-2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EURO**⁴approuvés par l'assemblée générale du **20-05-2025** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **53**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.6, 6.8, 6.9, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Rodriguez Edouard

Avenue du Bourget 3, 1140 Evere, Belgique

Mandat: Administrateur Unique, début: 02/06/2023, fin: 30/04/2024

Dujardin Christophe

Avenue du Bourget 3, 1140 Evere, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 09/05/2024, fin: 20/05/2025

DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SRL 0429.053.863

LUCHTHAVEN NATIONAAL 1J, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00025

Mandat: Commissaire, début: 16/05/2023, fin: 19/05/2026

Représenté par:

1 Laschet Carl

Rue Jean Gol 2 4000 Liège Belgique

Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : A02441

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	4.837.707	4.334.067
Immobilisations incorporelles	6.2	21	949.451	665.283
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.886.499	3.667.028
Terrains et constructions		22	430.511	236.629
Installations, machines et outillage		23	1.338.224	1.190.005
Mobilier et matériel roulant		24	1.704.012	2.133.652
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	413.752	106.741
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	1.756	1.756
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	1.756	1.756
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.756	1.756

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>26.665.810</u>	<u>28.154.872</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.251.184	4.991.011
Stocks		30/36	1.251.184	4.991.011
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.251.184	4.991.011
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	22.173.104	22.708.043
Créances commerciales		40	5.517.375	22.466.080
Autres créances		41	16.655.729	241.964
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	3.241.522	432.557
Comptes de régularisation	6.6	490/1		23.261
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	31.503.517	32.488.939

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>19.318.914</u>	<u>19.880.447</u>
Apport		10/11	272.365	272.365
Capital	6.7.1	10	162.291	162.291
Capital souscrit		100	162.291	162.291
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11	110.074	110.074
Primes d'émission		1100/10	110.074	110.074
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
		13	623.910	623.910
Réserves indisponibles		130/1	16.229	16.229
Réserve légale		130	16.229	16.229
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	607.681	607.681
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	18.422.639	18.984.172
Subsides en capital				
		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷				
		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	<u>952.687</u>	<u>707.573</u>
Provisions pour risques et charges				
		160/5	952.687	707.573
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	952.687	707.573
Impôts différés				
		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>11.231.916</u>	<u>11.900.920</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	11.018.859	11.595.216
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	9.404.529	9.133.926
Fournisseurs		440/4	9.404.529	9.133.926
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.345.140	1.478.615
Impôts		450/3	339.467	554.327
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.005.672	924.288
Autres dettes		47/48	269.190	982.674
Comptes de régularisation	6.9	492/3	213.057	305.704
TOTAL DU PASSIF		10/49	31.503.517	32.488.939

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	36.145.255	34.897.312
Chiffre d'affaires	6.10	70	27.703.655	31.551.612
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	8.185.448	3.299.459
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	256.153	46.241
Coût des ventes et des prestations		60/66A	37.117.879	34.737.371
Approvisionnements et marchandises		60	20.498.469	19.583.429
Achats		600/8	16.758.642	20.603.055
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	3.739.827	-1.019.626
Services et biens divers		61	7.397.113	6.045.173
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-) 6.10	62	7.863.833	7.596.084
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.330.710	1.512.449
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-) 6.10	631/4	5.115	276
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 6.10	635/8	-1.753	-2.167
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	24.392	2.127
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-972.625	159.940

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	594.507	155.234
Produits financiers récurrents		75	594.507	155.234
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	479.048	
Autres produits financiers	6.11	752/9	115.459	155.234
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	219.556	380.325
Charges financières récurrentes	6.11	65	196.727	336.188
Charges des dettes		650	44.398	151.363
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	152.329	184.824
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	22.828	44.137
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-597.673	-65.150
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	-36.140	232.559
Impôts		670/3	19.334	232.559
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	55.474	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-561.533	-297.709
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-561.533	-297.709

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	18.422.639	18.984.172
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-561.533	-297.709
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	18.984.172	19.281.881
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	18.422.639	18.984.172
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.075.088
8022	137.762	
8032		
8042	99.010	
8052	4.311.860	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.519.996
8072	297.777	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	3.817.773	
211	<u>494.087</u>	

ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxxx	110.191
8024	444.183	
8034		
8044	-99.010	
8054	455.364	
8124P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8074		
8084		
8094		
8104		
8114		
8124		
213	<u>455.364</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	278.197
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	238.716	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	516.913	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	41.568
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	44.834	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	86.402	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>430.511</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.092.749
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162 393.483	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182 0	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192 2.486.232	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P xxxxxxxxxxxxxxxx	902.744
Mutations de l'exercice		
Actés	8272 245.264	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322 1.148.008	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23) <u>1.338.224</u>	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	12.946.684
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163 232.638	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183 80.556	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193 13.259.878	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P xxxxxxxxxxxxxxxx	10.813.032
Mutations de l'exercice		
Actés	8273 742.835	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323 11.555.867	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24) <u>1.704.012</u>	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164

Cessions et désaffectations

8174

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8184

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194

0

Plus-values au terme de l'exercice

8254P

xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8214

Acquises de tiers

8224

Annulées

8234

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8244

Plus-values au terme de l'exercice

8254

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324P

xxxxxxxxxxxxxxxx

0

Mutations de l'exercice

Actés

8274

Repris

8284

Acquis de tiers

8294

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8314

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324

0

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(25)

Dont**Terrains et constructions**

250

Installations, machines et outillage

251

Mobilier et matériel roulant

252

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	0
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice		
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice		
Actés	8275	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	106.741
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166 387.567	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186 -80.556	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196 413.752	
Plus-values au terme de l'exercice		
8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27) <u>413.752</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	300.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	300.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	300.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	300.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	_____	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	_____
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	_____	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.756
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.756	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
SEMEB Société anonyme Rue des Suisses 27 1060 Saint-Gilles Belgique 0521.786.061	SDVN	3.000	16,48	0,00	30/09/2023	EUR	-592.206	164.286

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DU CAPITAL****Capital**

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	162.291
(100)	162.291	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	162.291	9.531.360
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	9.531.360

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
VOO SA Jean Jaures 46 4430 Ans Belgique 0696.668.549	9.531.360 actions	9.531.360	0	100,00

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventes d'abonnements

10.599.235

11.931.555

Edition

17.104.420

19.620.057

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

71

75

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

69,8

72,7

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

108.398

111.682

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

5.476.570

5.217.247

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

1.446.611

1.340.361

Primes patronales pour assurances extralégales

622

379.978

389.376

Autres frais de personnel

623

560.675

649.101

Pensions de retraite et de survie

624

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	5.115	10.719
Reprises	9113	0	10.443
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	90.326	313.552
Utilisations et reprises	9116	92.079	315.719
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	3.466	2.127
Autres	641/8	20.926	
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	15	13
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	7,6	9,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	15.049	18.125
Frais pour la société	617	804.285	915.785

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Différences de change		30.185	130.146
Différences de paiement		85.274	25.089
Autres			0
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Divers-différence de paiement-intérêts retard sur facture		2.358	6.816
Frais de banque		22.928	24.411
Différences de change		58.171	96.234
Charges financières matériel roulant		49.436	42.611
Ecart de conversion de devises		9.540	-147
Différence de paiement		9.897	14.900

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	256.153	46.241
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	256.153	46.241
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	0	1.240
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	256.153	45.001
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	22.828	44.137
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		0
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	22.828	44.137
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	22.828	44.137
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Eléments non imposables - reprise de réduction de valeur - (DNA)

DNA s/ATN voitures

Codes	Exercice
9134	19.334
9135	20.000
9136	666
9137	
9138	
9139	
9140	
	326.749
	56.079

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice
9141	24.901.124
9142	24.901.124
9144	

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.367.772	2.410.996
9146	3.134.114	2.792.584
9147	1.751.617	1.340.361
9148		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Contrats en cours concernant l'achat futur de droits

1.396.402

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garantie Locative

95.993

Garantie pour la poste

40.000

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	21.203.128	21.574.638
9301		
9311	21.203.128	21.574.638
9321		
9331		
9341		
9351	204.283	1.509.070
9361		
9371	204.283	1.509.070
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	461.333	
9441		
9461	36.248	141.961
9471		60
9481		
9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		0
9262		
9272		
9282		0
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION****TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE
CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères permettant les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	48.670
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

L'assemblée générale des actionnaires du 08/05/2024 a voté l'exemption de consolidation des comptes de VOO SA et ses filiales WBCC, ACM et BeTV pour l'exercice 2023

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Orange Belgium SA
Avenue du Bourget 3
1140 Evere, Belgique
0456.810.810

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Orange Belgium SA
Avenue du Bourget 3
1140 Evere, Belgique
0456.810.810

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION - BeTV

=====

1. Principes généraux

Les présentes règles d'évaluations sont établies conformément aux dispositions de l'AR du 29/04/2019 portant exécution du Code des sociétés et associations

2. Règles particulières

2.1. Abonnement :

Le montant des abonnements est comptabilisé en chiffre d'affaires en fonction du nombre d'abonnés servis dans le mois. Le solde des abonnements restant à servir et qui ont été payés d'avance, ou pour lesquels une autorisation de prélèvement a été reçue, figure en hors bilan. Figure aussi à l'actif le montant des dépôts de garantie à recevoir de la part des nouveaux abonnés. Les coûts des recrutements des abonnements sont pris en charge dans l'exercice au titre duquel ils sont encourus.

2.2. Programmes et droits de diffusion :

Figurent sous la rubrique " Programmes et droits de diffusion " : les acquisitions de droits de diffusion, dès lors que la copie reçue du fournisseur a fait l'objet d'une acceptation technique par BeTV. Ces programmes sont valorisés sur la base des acomptes payés à la clôture des comptes. Les programmes sont réputés " consommés " dès leur première diffusion.

2.3. Décodeurs :

Le dépôt de garantie versé par les abonnés à la souscription de l'abonnement est inscrit pour la totalité, au passif du bilan sous la rubrique " cautionnements reçus en numéraire ". Une provision pour risque est constituée pour faire face aux dépenses de maintenance et de reconditionnement des décodeurs non couverts par la garantie du fabricant ainsi qu'au risque de non-restitution des décodeurs. Le montant correspondant au total de l'engagement d'achat de décodeurs, auprès des fabricants, sous déduction des achats réalisés, figure en engagements financiers.

2.4. Immobilisations

2.4.1. Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition ou de revient, et amortis selon le mode prorata-temporis sur une durée de 5 ans.

2.4.2. Immobilisations incorporelles :

Ces immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition, leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode prorata temporis en fonction de leur durée de vie estimée : Immobilisations incorporelles : 2 à 5 ans

2.4.3. Immobilisations corporelles :

Ces immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition, leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode prorata temporis en fonction de leur durée de vie estimée : Construction : 30 ans, Rénovation bâtiment : 10 ans, Aménagements : 5 ans, Matériel : 2 à 9 ans, Décodeurs individuels : 5 à 7 ans, Autres immobilisations corporelles : 3 à 9 ans.

Les décodeurs numériques sont amortis sur 5 ans à compter de la date de leur première mise en service.

Les immobilisés de démantèlement sont réévalués une fois par an selon le taux d'inflation et des taux de réévaluations calculés par la SA Orange Belgium. Le pourcentage d'amortissement est déterminé selon la durée des contrats locatifs.

2.5. Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la société et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

2.6. Engagements d'acquisition :

Les acquisitions de droits de diffusion qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme de BeTV, antérieurement à la clôture de la période de référence, et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements d'acquisition. Les engagements sont valorisés pour leur montant contractuel, diminué des acomptes déjà versés qui figurent au bilan sous la rubrique " Programme et droits de diffusion ".

2.7. Placements de trésorerie :

En matière de placements de trésorerie (actions), la détermination des résultats sur réalisations se base sur la méthode FIFO.

2.8. Opérations en devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises étrangères font l'objet d'une conversion au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de conversion négatifs résultant de cette opération sont enregistrés en compte de résultats, les écarts de conversion positifs sont pris en compte de régularisation.

2.9. Stocks d'approvisionnement :

Ces stocks sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur de marché lorsque celle-ci est inférieure. Les sorties de stock se font par application de la méthode FIFO.

3.0. Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. Une reprise de provisions est effectuée dans la

RÈGLES D'ÉVALUATION

mesure où celles-ci ne se justifient plus et, une utilisation est réalisée lorsque le risque ou la charge survient. Une adaptation annuelle est effectuée.

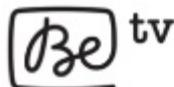
Des provisions pour démantèlement sont créées pour faire face aux obligations des contrats locatifs et sont amorties selon la durée du contrat de location.

Application des règles comptables de continuité (art. 3 :4-2e alinéa et 3:6-6e alinéa CSA) :

Lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultat fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, les administrateurs sont tenus de justifier l'application des règles de continuité dans le rapport de gestion.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 81952C06-CA20-4D12-A6D8-9CD757ED80D1



BETV
Avenue du Bourget 3
1140 Evere
N° d'entreprise 0435.115.967
R.P.M. Bruxelles

RAPPORT DE GESTION 2024

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations, nous avons l'honneur de vous faire, par la présente, rapport de l'exercice 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31-12-2024.

L'année 2024 marque le maintien de l'équilibre financier pour la société Be tv et d'un EBITDA positif à +0,4 mio EUR en 2024. Le résultat net a aussi évolué de +3.4 mio EUR en 2020, +2.8 mio en 2021 ; +1.9 mio en 2022 ; une perte de -0,3 Mio en 2023 qui se creuse pour atteindre -0,6 Mio en 2024.

Le résultat négatif de 2024 (-561.532,63 €) s'explique par :

- Le nombre d'abonnés aux produits de Be tv intégrés aux packs de VOO (packs Giga Max) a diminué. La convergence n'a pas perdu son attractivité mais la perte d'abonnés aux packs de VOO a eu un effet d'entraînement sur Be tv. Cette perte d'abonnés chez Be tv a eu un impact direct sur le résultat. En fin d'année 2024, Be tv a bénéficié d'une opération commerciale chez VOO dans laquelle l'offre fiction de Be tv était intégrée et la tendance baissière s'est stabilisée pour cette offre de contenu.
- L'inflation générale en 2024 a eu également un impact sur les droits et la production mais le risque sur la maîtrise des coûts est sous contrôle.
- L'immense majorité des clients de Be tv a néanmoins été fidélisée. Principalement en confirmant le niveau de l'offre de programmes sportifs grâce à la reconduction et à la sécurisation des contrats sport sur plusieurs années ; en enrichissant l'offre de fiction en offrant l'accès sans augmentation du prix de l'abonnement à la plateforme de streaming HBO Max et en sécurisant des contrats avec les grands studios de films et de séries. Be tv et VOOsport World ont pu confirmer leurs offres de contenus premium et par conséquent rassurer et fidéliser les abonnés

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 81952C06-CA20-4D12-A6D8-9CD757ED80D1

1. Analyse chiffrée des comptes annuels**A. Bilan et compte de résultats****BILAN**

Le total du bilan de Be tv s'élève à 31.503.516,83 €.

Les principales rubriques de l'actif sont :

- Les immobilisations incorporelles : 949.451,27 €
- Les immobilisations corporelles : 3.886.499,48 €
- Les immobilisations financières : 1.755,96 €
- Les stocks - marchandises : 1.251.184,28 €
- Les créances à un an au plus : 22.173.103,87 €
 - o Les créances commerciales : 5.517.375,25 €
 - o Les autres créances : 16.655.728,62 €
- Valeurs disponibles : 3.241.521,97 €
- Comptes de régularisation : 0,00 €

Les principales rubriques du passif sont :

- Le capital : 162.291,12 €
- Les primes d'émission : 110.074,17 €
- La réserve légale : 16.229,11 €
- Les réserves disponibles : 607.680,84 €
- Le bénéfice reporté : 18.422.638,87 €
- Les provisions pour risques et charges : 952.686,74 €
- Le total des dettes à un an au plus s'élève à 11.231.915,98 € se décomposant comme suit :
 - o Dettes Fournisseurs : 9.404.529,36 €
 - o Dettes fiscales salariales et sociales : 1.345.139,60 €
 - o Les autres dettes : 269.189,90 €
 - o Les comptes de régularisation : 213.057,12 €

COMPTE DE RESULTATS

Les ventes et prestations d'un montant de 36.145.254,64 € se décomposent comme suit :

- o Chiffre d'affaires : 27.703.654,58 €
- o Autres produits d'exploitation : 8.185.447,54 €
- o Produits d'exploitation non récurrents : 256.152,52 €

Le coût des ventes et des prestations d'un montant de 37.117.879,18 € se décompose comme suit :

- o Approvisionnements et marchandises :
 - Achats : 16.758.642,13 €
 - Variation de stocks (augmentation) : 3.739.826,73 €

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 81952C06-CA20-4D12-A6D8-9CD757ED80D1

- Services et biens divers : 7.397.113,48 €
- Rémunérations et charges sociales : 7.863.833,36 €
- Amortissements et réductions de valeur : 1.330.709,73 €
- Réductions de valeur s/créances commerciales : 5.114,86 €
- Provisions pour risques et charges : -1.752,67 €
- Autres charges d'exploitation : 24.391,56 €

Le résultat financier de l'exercice 2024 se clôture par un produit financier de 374.951,78 € se décomposant comme suit :

- Produits financiers récurrents : 594.507,34 €
- Charges financières récurrentes : 196.727,13 €
- Charges financières non récurrentes : 22.828,43 €

La perte de l'exercice avant impôts est de -597.672,76 € ; après impôts, pour un total de -561.532,63 €.

Le résultat de l'exercice 2024 se clôture par une perte nette de -561.532,63 €.

B. Affectation du résultat

Le résultat à affecter s'établit comme suit :

Perte de l'exercice à affecter :	- 561.532,63 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	<u>18.984.171,50 €</u>
	18.422.638,87 €

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Au bénéfice à reporter :	18.422.638,87 €
--------------------------	-----------------

1. Événements importants survenus durant l'exercice

Le contrat exclusif avec le groupe Warner Bros Discovery donnant l'accès aux films de Warner en première télévisée et les séries HBO et permettant ainsi à Be tv de profiter du label prestigieux de « Home of HBO » est arrivé à expiration à la mi 2024.

Be tv a pu conclure un accord avec le même groupe qui permet à chaque abonné à l'offre de fiction d'avoir accès à la plateforme HBO Max qui propose les mêmes contenus exclusifs que précédemment mais aussi une quantité impressionnante de programmes de catalogue (jusqu'à 30.000 heures de programmes). Ce qui a permis à Be tv de proposer une programmation riche et régulière à ses abonnés et de tenir sa promesse d'une offre de contenu exclusive et de qualité.

Par ailleurs, Be tv a continué à proposer les contenus des contrats d'importance stratégique majeure dont notamment le contrat de la Premier League en football diffusée sur VOOsport World, le contrat de distribution des chaînes Ciné + proposées dans l'offre Premium de Be tv ainsi que les contrats avec plusieurs studios majeurs américains et les plus importants distributeurs de films européens et français.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 81952C06-CA20-4D12-A6D8-9CD757ED80D1

2. Circonstances qui peuvent avoir une influence notable sur le développement de la société (y inclus risques, incertitudes et opportunités)

La multiplication des offres (accès à des catalogues SVOD et VOD sur internet) telles que Netflix, Disney+, Prime vidéo, Apple TV, etc... démontre l'attractivité du marché ; mais la force de ces acteurs mondiaux face à une offre locale comme Be tv constitue évidemment aussi une menace. Sans parler des offres illégales (sites pirates). Pour y faire face, Be tv mise sur l'exclusivité et la qualité de ses films et séries, sur la diversité et la qualité de son offre sport (y compris la Premier League, l'Europa League et la Conference League, le tennis, le golf, ...), sur les chaînes de deuxième fenêtre comprise dans l'abonnement (Ciné+) et sur l'intégration de la plateforme HBO Max dans son offre ; le service gratuit Be tv Go permet quant à lui aux abonnés d'accéder à tous les contenus de Be tv sur leurs appareils fixes et mobiles où et quand ils le désirent.

Parmi les risques à prévoir dans un avenir proche, un événement sera suivi avec une attention particulière lors du premier semestre de l'année 2025 : la renégociation des droits de la Premier League pour le cycle 2025/2028.

L'inclusion des offres de contenu de Be tv dans les packs Premium de VOO remportait un succès qui se confirmait d'année en année : ce mode de commercialisation offre des perspectives toujours positives pour Be tv et la poursuite de cette inclusion ainsi que son déploiement chez d'autres distributeurs sera crucial pour Be tv.

Depuis décembre 2023, les offres de Be tv et Voosport World sont également distribuées par Orange Belgique et les perspectives de croissance du portefeuille d'abonnés et des revenus restent positives.

3. Activités dans le domaine de la recherche et développement

En interne, des efforts soutenus sont toujours déployés afin de permettre à la société de rester à la pointe des technologies numériques en télévision, en déployant également un maximum de synergies avec VOO et depuis juin 2023 avec Orange Belgium.

C'est notamment le cas pour l'offre multi-écrans Be tv Go qui se développe en synergie avec VOO et Orange.

4. Produits dérivés/utilisation d'instruments financiers

Néant.

5. Existence de succursales

La société ne dispose pas de succursales établies tant en Belgique qu'à l'étranger

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 81952C06-CA20-4D12-A6D8-9CD757ED80D1

6. Justification de la continuité

L'organe de gestion constate que les comptes annuels font apparaître deux pertes consécutives dans le compte de résultats pour lesquels il convient de justifier l'application du principe de continuité sur la base de l'article 3 :6, 6° du code des sociétés et des associations.

La continuité est justifiée comme suit par l'organe de gestion :

- La situation de liquidité reste positive et est nettement supérieur au ratio de 100% ;
- Les fonds propres s'élèvent à 19,3 MEUR (positif) avec un bénéfice reporté de 18,4 MEUR ;
- La société continue de développer des efforts commerciaux, notamment au travers de la conclusion de nouveaux contrats de diffusion, de sorte que la réalisation de l'objet social est maintenue en 2025.

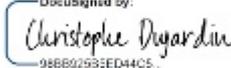
Sur la base de ces éléments, les comptes annuels sont établis en perspective de continuité.

7. Application de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations

Néant.

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes annuels présentés et de bien vouloir donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire pour leur mission menée au cours de l'exercice écoulé.

Bruxelles, le 16 avril 2025.

DocuSigned by:

988602592ED44C5...
Christophe Dujardin
Administrateur unique

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.



BeTV SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2024 - Comptes annuels

RAPPORT DES COMMISSAIRES

BeTV SA | 31 décembre 2024

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de BeTV SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BeTV SA (« la société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 mai 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BeTV SA durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 31 504 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 562 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

BeTV SA | 31 décembre 2024

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

BeTV SA | 31 décembre 2024

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

BeTV SA | 31 décembre 2024

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Liège.

Le commissaire

Digitally signed by
Carl Laschet Signed By: Carl Laschet (Signature)
Signing Time: 06-mai-2025 | 11:42 CEST

 C: BE
Issuer: Citizen CA

F0E2EA1A5F32458B845C39F79F450A25

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Carl Laschet

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	65,0	50,7	14,3
Temps partiel	1002	6,9	3,5	3,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	69,8	53,2	16,6

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	102.383	80.234	22.149
Temps partiel	1012	6.015	3.348	2.667
Total	1013	108.398	83.582	24.816

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	7.498.581	6.145.412	1.353.169
Temps partiel	1022	365.253	209.547	155.706
Total	1023	7.863.833	6.354.959	1.508.874

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033	112.218	86.253	25.965

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	72,7	54,8	17,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	111.682	87.254	24.428
Frais de personnel	1023	7.596.084	6.134.164	1.461.921
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	127.315	98.782	28.533

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	65	6	69,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	65	6	69,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	51	3	53,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	11		11,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	22	3	24,1
de niveau universitaire	1203	18	0	18,0
Femmes	121	14	3	16,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	6	2	7,4
de niveau supérieur non universitaire	1212	3	0	3,0
de niveau universitaire	1213	5	1	5,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	3	0	3,0
Employés	134	62	6	66,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	7,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	15.049	
Frais pour la société	152	804.285	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3	1	3,8
310	3	1	3,8
311			
312			
313			
340	2	1	2,8
341			
342	1		1,0
343	0		0,0
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés	5801	17	5811	8
Nombre d'heures de formation suivies	5802	381	5812	172
Coût net pour la société	5803	99.038	5813	41.252
dont coût brut directement lié aux formations	58031	60.077	58131	23.921
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	49.519	58132	20.626
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	10.558	58133	3.294

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5821	52	5831	16
Nombre d'heures de formation suivies	5822	69	5832	17
Coût net pour la société	5823	8.036	5833	2.428

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	